

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME #2023-00021

1, rue Onulphe-Peltier Lot numéro 2 364 244 (lot projeté 6 578 981) du cadastre du Québec

Prenez avis que:

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de L'Épiphanie, le mercredi 19 juillet 2023 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 66 rue Notre-Dame, le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure visant à autoriser la subdivision du lot 2 364 244, afin de créer le lot projeté 6 578 981 et ce, malgré les dispositions de l'article 3.1.3 relatif au Règlement de lotissement n° 578, lequel aurait une profondeur de 21,41 m plutôt que 26 m tel qu'exigé.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette démarche.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 28 juin 2023.

La greffière,

FLAVIE BORITALLE